



Communiqué de presse

BRP PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Faits saillants :

- Revenus de 780,0 M \$, une augmentation de 25,6 % par rapport au même trimestre l'an dernier;
- BAIIA normalisé^[1] de 31,3 M \$;
- Perte nette de 3,6 M \$, comparativement à une perte nette de 7,9 M \$ à la même période l'année dernière, ce qui a donné lieu à une perte par action de 0,03 \$, comparativement à une perte de base par action diluée^[1] de 0,07 \$;
- Perte nette normalisée^[1] à 8,8 M \$, ce qui a donné lieu à une perte de base normalisée par action de 0,07 \$;
- Augmentation de 19 % des ventes au détail des Produits saisonniers et des Produits toutes saisons en Amérique du Nord par rapport à la même période l'an dernier;
- Dévoilement du moteur hors-bord Evinrude E-TEC G2 sous le regard positif des concessionnaires, constructeurs de bateau et medias spécialisés; et
- Introduction aujourd'hui du premier véhicule côte à côte de l'industrie suralimenté par turbocompresseur, le modèle Can-Am Maverick X ds de 121 ch.

Valcourt, Québec, le 12 septembre, 2014 — BRP Inc. (TSX: DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre terminé le 31 juillet 2014. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles au www.sedar.com.

« Après un premier trimestre modeste en début d'année financière 2015, la croissance des revenus s'est accélérée de façon notable au deuxième trimestre grâce à la solide performance des Produits saisonniers, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction. Notre deuxième trimestre est généralement faible en raison de la saisonnalité et notre marge brute a été durement touchée par une hausse des coûts attribuable aux programmes de ventes et à une conjoncture défavorable inattendue du côté des taux de change. »

Au sujet des perspectives pour l'année financière 2015, M. Boisjoli a ajouté : « Nos ventes au détail s'avèrent solides en Amérique du Nord, pour les Produits saisonniers comme pour les Produits toutes saisons, comparativement au deuxième trimestre de l'an dernier. Ces résultats sont attribuables à la popularité des motomarines Sea-Doo Spark, du Spyder et des véhicules côte à côte Can-Am. Les inventaires de nos concessionnaires sont sains, ce qui augure bien pour la deuxième moitié de l'année. Nous pouvons donc confirmer nos perspectives pour

^[1] Voir la définition de BAIIA normalisé et de perte *nette normalisée* à la page 2 du présent communiqué, sous le tableau « Données sur le résultat net ».

l'année financière 2015 et prévoyons une accélération continue des revenus et un quatrième trimestre fort alimenté par la vente des motoneiges et la livraison de nouveaux produits. »

Faits saillants du trimestre et du semestre terminés le 31 juillet 2014

Les **revenus** ont augmenté de 159,1 millions de dollars, ou 25,6 %, pour se chiffrer à 780,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 620,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. Cette augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros de Produits saisonniers, de Produits toutes saisons et des Pièces, accessoires et vêtements (PAV) connexes. L'augmentation a été limitée par une hausse des coûts des programmes de ventes dans la catégorie des Produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 35 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Les **revenus** ont augmenté de 113,4 millions de dollars, ou 8,0 %, pour atteindre 1 538,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 1 425,2 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de Produits saisonniers et des PAV connexes, atténuée par la baisse des ventes en gros et la hausse des coûts des programmes de ventes dans la catégorie des Produits toutes saisons. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable de 84 millions de dollars des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain et de l'euro face au dollar canadien.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus par catégorie				
Produits saisonniers	259,8 \$	140,6 \$	444,4 \$	347,3 \$
Produits toutes saisons	297,4	278,1	662,8	682,8
Systèmes de propulsion	84,4	85,9	181,7	178,8
PAV	138,4	116,3	249,7	216,3
Revenus totaux	780,0	620,9	1 538,6	1 425,2
Coût des ventes	637,1	478,3	1 222,3	1 064,6
Marge brute	142,9	142,6	316,3	360,6
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>18,3%</i>	<i>23,0%</i>	<i>20,6%</i>	<i>25,3%</i>
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	66,0	53,2	133,3	118,5
Recherche et développement	36,3	30,5	77,9	67,8
Frais généraux et administratifs	35,2	33,7	72,0	68,7
Autres charges (revenus) d'exploitation	1,8	(10,6)	1,1	(16,3)
Total des charges d'exploitation	139,3	106,8	284,3	238,7
Bénéfice d'exploitation	3,6	35,8	32,0	121,9
Frais financiers nets	14,3	15,0	27,9	31,9
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(5,1)	24,3	(17,4)	32,6
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	—	—	—	19,6
Bénéfice (perte) avant impôt	(5,6)	(3,5)	21,5	37,8
Charge (économie) d'impôt	(2,0)	4,4	(2,9)	20,0
Bénéfice net (perte nette)	(3,6) \$	(7,9) \$	24,4 \$	17,8 \$
Montant attribuable aux actionnaires	(3,5) \$	(7,8) \$	24,5 \$	17,9 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
BAIIA normalisé ^[1]	31,3 \$	47,4 \$	87,9 \$	155,2 \$
Bénéfice net (perte nette) normalisé(e) ^[1]	(8,8)	7,6	7,8	61,0
Bénéfice (perte) normalisé(e) par action – de base ^[2]	(0,07)	0,07	0,07	0,57
Bénéfice (perte) normalisé(e) par action – dilué ^[2]	(0,07)	0,07	0,07	0,57

[1] Pour consulter le rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice net normalisé et le BAIIA normalisé, se reporter aux tableaux de rapprochement apparaissant subséquemment dans le présent rapport de gestion.

[2] Le BAIIA normalisé et le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net (la perte nette) avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net (perte nette) normalisé(e) s'entend du bénéfice net (perte nette) avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2014 ont été calculés en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour un survenu le 29 mai 2013 dans le cadre du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société (le « PAPE »).

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits saisonniers

Les revenus tirés des Produits saisonniers ont augmenté de 119,2 millions de dollars, ou 84,8 %, pour se chiffrer à 259,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 140,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. Cette augmentation découle principalement d'une hausse du volume de vente de motomarines attribuable au lancement du nouveau modèle d'entrée de gamme Sea-Doo Spark, ainsi que de la hausse du volume de vente de motoneiges en vue de la saison à venir. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 10 millions de dollars.

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des Produits toutes saisons ont augmenté de 19,3 millions de dollars, ou 6,9 %, pour se chiffrer à 297,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 278,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. L'augmentation découle principalement de la hausse des expéditions de véhicules côte à côte, qui reflète la croissance du secteur en Amérique du Nord, ainsi que, dans une moindre mesure, des véhicules tout-terrain. L'augmentation a été atténuée par la hausse des coûts des programmes de ventes. L'augmentation des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 13 millions de dollars.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 1,5 million de dollars, ou 1,7 %, pour se chiffrer à 84,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 85,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. Cette diminution des revenus est principalement imputable à une baisse du volume des ventes de moteurs hors-bord, partiellement compensée par une combinaison favorable de produits vendus. La diminution des revenus comprend une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions de dollars.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les **revenus** tirés des PAV ont augmenté de 22,1 millions de dollars, ou 19,0 %, pour atteindre 138,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 116,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume des ventes de PAV dans la catégorie des Produits saisonniers en raison de la bonne performance de la motomarine Sea-Doo Spark, ainsi qu'à la hausse des livraisons de PAV pour les motoneiges en vue de la saison à venir. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 7 millions de dollars.

La **marge brute** est demeurée stable et s'est chiffrée à 142,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 142,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2013. Le pourcentage de marge brute a diminué de 470 points de base pour atteindre 18,3 %, comparativement à 23,0 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2013. Cette diminution du pourcentage de marge brute découle principalement de la hausse des coûts des programmes de ventes pour les Produits toutes saisons, de l'absorption

des coûts indirects découlant de la diminution des stocks de produits finis, de la fluctuation défavorable des taux de change, ainsi que des charges liées à l'augmentation de la capacité de production à l'usine de Querétaro, au Mexique, et au transfert des activités de distribution des PAV à des fournisseurs de logistique externes. Le taux de change a eu une incidence négative de 4 millions de dollars sur la marge brute.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 32,5 millions de dollars, ou 30,4 %, pour atteindre 139,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2014, comparativement à 106,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2013. Cette augmentation s'explique par la hausse des dépenses de marketing relatives à la motomarine Sea-Doo Spark et au lancement du nouveau moteur hors-bord Evinrude E-TEC G2, ainsi que par l'augmentation des frais de recherche et développement. L'augmentation comprend une incidence défavorable des taux de change de 6 millions de dollars.

Perte nette normalisée de 8,8 millions de dollars, une diminution de 16,4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte normalisée par action de 0,07 \$, une diminution de 0,14 \$ par action. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts des programmes de ventes, aux coûts liés à l'augmentation de la capacité de production à l'usine de Querétaro et au transfert des activités de distribution des PAV ainsi qu'à l'augmentation des dépenses de marketing, principalement compensés par une augmentation des produits vendus. Cette diminution comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 10 millions de dollars.

Perspectives pour l'année financière 2015

Les prévisions de BRP présentées le 12 juin 2014 ont été révisées comme suit (aucun changement, sauf avis contraire) :

Éléments financiers	Cibles pour l'AF15 par rapport aux résultats de l'AF14
Revenus	
Produits saisonniers	En hausse de 12 % à 16 % (Augmenté de : En hausse de 9 à 13 %)
Produits toutes saisons	En hausse de 6 % à 10 % (Diminué de : En hausse de 9 à 13 %)
Systèmes de propulsion	En hausse de 7 à 10 %
PAV	En hausse de 10 à 15 %
Revenus totaux de la Société	En hausse de 9 à 13 %
BAIIA normalisé	En hausse de 11 à 15 %
Taux d'imposition effectif ^[1]	26 - 27 %
Résultat net normalisé ^[2]	En hausse de 10 à 17 %
Bénéfice normalisé par action – dilué	1,55 à 1,65 \$ (En hausse de 10 à 17 %) ^[3]
Acquisitions d'immobilisations	165 à 175 millions de dollars

^[1] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[2] Hypothèse de charge d'amortissement de 116 millions de dollars.

^[3] L'augmentation de 10 à 17 % présume d'un nombre moyen pondéré constant d'actions diluées de 118,9 millions d'actions pour l'exercice financier 2015 et l'exercice financier 2014.

Les prévisions ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF15, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 11 juin 2014. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HAE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats du deuxième trimestre de l'AF15. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page <http://investisseurs.brp.com>, sous l'onglet Calendrier des événements.

Pour écouter la version intégrale en anglais de la conférence téléphonique (événement 4197660), composez le 1-514-861-1681, le 1-877-766-6630 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00 800 2787-2090 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en français seulement (événement 4197659), composez le 1-514-392-1478, le 1-866-542-4146 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 00 800 7701 8886 (hors Amérique du Nord).

La rediffusion de la webdiffusion sera mise en ligne deux heures après l'événement pour 30 jours.

Pour écouter une reprise instantanée de la conférence téléphonique, composez le 514-861-2272 ou 1-800-408-3053. Pour la version intégrale en français, composez le mot de passe 2533401. Pour la traduction française, composez 6927817. La reprise instantanée sera disponible pour 30 jours après l'événement.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3 milliards de dollars provenant de ventes dans 105 pays, la Société emploie environ 7 100 personnes à travers le monde.

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder, G2, Spark et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales.

-30-

Pour renseignements :

Pascal Bossé
Directeur corporatif,
Communications, Affaires publiques et Relations avec les investisseurs
Tél. : 450-532-6466
pascal.bosse@brp.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2015 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le résultat net normalisé et le bénéfice normalisé par action), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

Principales hypothèses

Les perspectives financières pour l'AF15 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des distributeurs, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs à obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption d'ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans les accords de financement et autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance du marché et des compétences techniques spécialisées; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité à améliorer les produits existants ou à créer et à commercialiser de nouveaux

produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant des actions à droit de vote multiple.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Mise en garde relative aux mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué renvoie aux résultats établis selon les IFRS, et à certaines mesures non définies par les IFRS. Les BAIIA normalisé, bénéfice net (perte nette) normalisé(e), bénéfice (perte) de base par action normalisé(e) et bénéfice dilué (perte diluée) par action normalisé(e) sont des mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures non définies par les IFRS sont fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de BRP du point de vue de la direction. BRP est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance opérationnelle de BRP, ce qui fait donc ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes autrement, lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels et d'évaluer la capacité de BRP à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement.